



**CENTRE
COMMUNAL
D'ACTION
SOCIALE**

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
JPB/KE/SFT/VK – délibération n° 5
Conseil d'administration du 13 janvier 2023
Décisions communicables du Président

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SÉANCE DU 13 JANVIER 2023

Décisions communicables du Président

Le treize janvier deux mille vingt-trois à quatorze heures trente, les membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale de Montataire dûment convoqués le neuf janvier deux mille vingt-trois, se sont réunis en séance ordinaire au centre communal d'action sociale, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre BOSINO, Président du CCAS.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Jean-Pierre BOSINO- Redouane BOUIZAOUCHAN- Claudine CABARET- Catherine DAILLY- Audrey DESLORIERS- Sabah REZZOUG- Jean-Luc RIVIERE- Meriam ZOUAOU

EXCUSÉS : Zinndine BELOUAHCHI- Gilberte CANONNE- Chrystal LEJEUNE- Céline LESCAUX- Louis Joseph MESLIEN- Samia NIDALHA

ABSENT : Ali HAMDANI

N°05-01/2023 : DÉCISIONS COMMUNICABLES

Vu la délibération du conseil d'administration du 3 juillet 2020 portant délégation de pouvoir du conseil d'administration au Président,
Monsieur le Président rend compte des décisions communicables concernant le programme de réussite éducative :

N°	LIBELLÉ	DATE DÉCISION	VISA SOUS PRÉFECTURE	CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE	DATE CA
R20	Ateliers de dramathérapie avec l'association « Je d'enfant et d'adolescent »	19/10/2022	08/11/2022	08/11/2022	13/01/2023
R21	Prestation avec l'association « Boxing Club » agglomération Creilloise	24/11/2022	01/12/2022	01/12/2022	13/01/2023

C.C.A.S.
Centre Communal d'Action Sociale
2 Rue Armand Desnosse
60160 MONTATAIRE
Tél. : 03 44 27 55 31
Fax : 03 44 27 55 31

Le Président,
Jean-Pierre Bosino

Envoyé en préfecture le 27/01/2023

Reçu en préfecture le 27/01/2023

Publié le 27/01/2023



ID : 060-266004142-20230127-DEL_130123_N05-DE